



Agence nationale de l'évaluation
et de la qualité des établissements
et services sociaux et médico-sociaux

Décision n° D2017- 62

PORTANT ADOPTION DE LA FICHE-REPERE : «SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, CONVIVIALITÉ ET QUALITÉ DE VIE, LES CHAMPS DU POSSIBLE DANS LE CADRE DE LA MÉTHODE HACCP».

Vu l'art. 23 de la Convention constitutive de l'Anesm,

Vu l'avis favorable n° 2017-126 du Comité d'orientation stratégique, ayant valablement délibéré en sa séance du 2 octobre 2017,

Vu l'avis favorable n° 2017-121 du Conseil scientifique, ayant valablement délibéré en sa séance du 4 octobre 2017.

Décide :

Article 1^{er} : La fiche-repère : « Sécurité alimentaire, convivialité et qualité de vie, les champs du possible dans le cadre de la méthode HACCP », est adoptée.

Fait à Saint Denis, le 14 novembre 2017

Le Directeur

Signé

Didier CHARLANNE



Agence nationale de l'évaluation
et de la qualité des établissements
et services sociaux et médico-sociaux

N°2017-126

COMITÉ D'ORIENTATION STRATÉGIQUE

AVIS

Objet : Fiche-repère : « Sécurité alimentaire, convivialité et qualité de vie, les champs du possible dans le cadre de la méthode HACCP ».

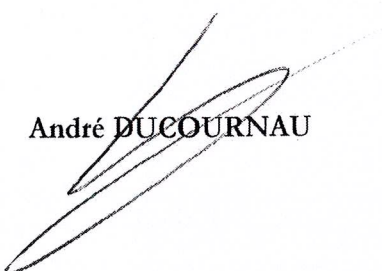
Le Comité d'orientation stratégique, après en avoir délibéré,

donne un avis favorable à l'unanimité à l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et des services sociaux et médico-sociaux en vue de l'adoption de la fiche-repère : « Sécurité alimentaire, convivialité et qualité de vie, les champs du possible dans le cadre de la méthode HACCP ».

Fait à Saint Denis, le 2 octobre 2017

Le Président du Comité d'orientation stratégique

André DUCOURNAU



N°2017-121

CONSEIL SCIENTIFIQUE

AVIS

Objet : Fiche-repère : « Sécurité alimentaire, convivialité et qualité de vie, les champs du possible dans le cadre de la méthode HACCP ».

Le Conseil scientifique, après en avoir délibéré,

donne un avis favorable à l'unanimité à l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et des services sociaux et médico-sociaux en vue de l'adoption de la fiche-repère : « Sécurité alimentaire, convivialité et qualité de vie, les champs du possible dans le cadre de la méthode HACCP ».

Fait à Saint Denis, le 4 octobre 2017

La Présidente du Conseil scientifique



Annie FOUQUET